



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/2006/5
29 mars 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU COMMERCE

Première session

Genève, 21-23 juin 2006

Point 5.4 de l'ordre du jour provisoire

ACTIVITÉS RELEVANT DIRECTEMENT DU COMITÉ

Rapport soumis par le secrétariat pour information et examen

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport rend compte des activités directement mises en œuvre par le Comité (et non des activités de ses organes subsidiaires) dans le cadre de son programme de travail, depuis la session de 2005 du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise.

II. TRAVAUX RELATIFS À LA POLITIQUE COMMERCIALE

2. Les activités et les événements qui ont été organisés à l'appui des débats tenus par le Comité sur la politique commerciale au cours de la période à l'examen ont notamment consisté en:

- La participation aux activités du Groupe de travail des Nations Unies sur le commerce;
- La participation à la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à Hong Kong;
- L'élaboration d'un chapitre d'un rapport sur «l'intégration régionale» établi par l'Institut de recherche et de formation sur les études comparatives de l'intégration régionale de l'Université des Nations Unies (UNU-CRIS);

- La publication d'un document intitulé «La concurrence dans une Europe en mutation»;
- La publication de documents promotionnels sur le Comité du commerce.

A. Participation aux activités du «Groupe de travail sur le commerce des Nations Unies»

3. Ce Groupe de travail, qui relève du Comité exécutif des affaires économiques et sociales (EC-ESA), a été créé pour faciliter la concertation entre les organismes des Nations Unies œuvrant dans le domaine du commerce en matière de planification et de prise de décisions stratégiques. Il s'attache en particulier à encourager les activités communes entre la CNUCED et les commissions régionales. En 2005, le Groupe de travail a publié un document sur la consultation et la collaboration interdépartementales au titre des programmes qui donne un aperçu des domaines où des activités conjointes sont actuellement menées ou pourraient l'être à l'avenir.

B. Participation à la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong (RAS de Chine)

4. Le secrétariat a participé activement à la Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Honk Kong (RAS de Chine). Il a notamment organisé une réunion au cours de laquelle tous les organismes des Nations Unies présents à la Conférence se sont engagés à œuvrer ensemble pendant l'exercice biennal à la tenue d'une réunion commune en marge de la prochaine Conférence ministérielle. Cette réunion commune attirera l'attention des États membres sur la manière dont l'ensemble des organisations du système des Nations Unies peuvent les aider à se préparer en vue des négociations de l'OMC et à mettre en œuvre toutes les obligations en découlant.

C. Élaboration d'un chapitre d'un rapport sur «l'intégration régionale» établi par l'Institut de recherche et de formation de l'Université des Nations Unies sur les études comparatives de l'intégration régionale

5. Le secrétariat a élaboré un chapitre du prochain rapport sur «l'intégration régionale» de l'Institut de l'Université des Nations Unies sur les études comparatives de l'intégration régionale (voir le document ECE/TRADE/C/NONE/2006/2). Ce rapport sera le premier d'une série de rapports annuels consacrés à ce sujet. Le rapport contient des informations présentées par chacune des cinq commissions régionales sur les faits récemment intervenus dans leurs régions respectives.

D. Publication du document «La concurrence dans une Europe en mutation»

6. Cet ouvrage aborde de manière synthétique les faits nouveaux récemment intervenus en matière d'échanges dans la région européenne, en tenant compte de l'élargissement de l'Union européenne et des accords commerciaux préférentiels entre les pays de la région. Il présente des documents d'orientation établis par le secrétariat et par des chercheurs indépendants, ainsi que des versions éditées et actualisées des documents présentés lors du Forum qui s'est tenu en mai 2004 sur le thème «La concurrence dans une Europe en mutation: possibilités et défis en matière de développement des échanges et des entreprises après l'élargissement de l'Union européenne».

E. Publication d'ouvrages promotionnels sur le Comité du commerce

7. Le secrétariat a publié des brochures publicitaires sur le Comité du commerce et ses organes subsidiaires. Ces brochures seront distribuées lors de forums, d'ateliers et de manifestations consacrées au renforcement des capacités, et lors de missions sur le terrain.

III. PROGRAMME DE DIFFUSION DE L'INFORMATION: RÉSEAU DE RELAIS MULTIPLICATEURS

8. Le programme de «relais multiplicateurs» pour la diffusion de l'information a pour but d'encourager les échanges commerciaux entre les pays de la CEE. Il diffuse l'information relative aux activités de la CEE auprès des entreprises et des organisations des secteurs privé et public. Le programme porte notamment sur la facilitation des échanges, le développement des petites et des moyennes entreprises, les technologies de l'information et de la communication, la direction des entreprises dans la région de la CEE et l'égalité entre les sexes.

9. L'objectif de ce programme est de toucher un public plus large, particulièrement dans les pays en transition, afin de soutenir et de promouvoir les pratiques et les méthodes propres à aider les États membres à diversifier et à développer leurs échanges et leurs investissements.

10. Le réseau de relais multiplicateurs est constitué d'organismes privés et publics, ainsi que d'associations à but non lucratif aux niveaux national, régional et local, spécialisés dans le développement des échanges, de l'industrie et des entreprises. Le secrétariat communique à ces organismes des informations sur les travaux du Comité. Les relais multiplicateurs sont appelés à traduire dans les langues nationales et locales les publications, recommandations, normes, directives, documents et autres sources d'information de la CEE et de les diffuser auprès des utilisateurs potentiels.

11. En 2005, le programme a tissé des liens plus étroits avec les autres organismes des Nations Unies et les organisations internationales. Les faits nouveaux récemment intervenus dans le cadre du programme de relais multiplicateurs, décrits plus en détail ci-après, sont notamment les suivants:

- L'extension du réseau à la Communauté des États indépendants, notamment au Caucase et à l'Asie centrale;
- L'évaluation de la mise en œuvre du programme grâce à des contacts avec les missions diplomatiques auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et à la visite des relais multiplicateurs en Ouzbékistan.

12. On a régulièrement mis à jour les pages Internet du programme de relais multiplicateurs afin qu'elles reflètent les dernières évolutions. L'adresse du site Internet du programme est la suivante: <http://www.unece.org/trade/ctied/multiplier/welcome.htm>.

13. Deux nouvelles organisations de la Communauté des États indépendants ont rejoint le réseau de relais multiplicateurs, ce qui a permis d'accroître considérablement la portée du programme dans la région. Ce sont:

- La Chambre de commerce et d'industrie d'Ouzbékistan, dont les activités et services visent à développer l'activité économique dans le pays;
- Le Centre de recherches économiques d'Ouzbékistan, institution indépendante de recherche à but non lucratif créée en 1999 avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dont la mission consiste à fournir des conseils pratiques au Gouvernement et à mener des études sur des questions essentielles de développement pour le compte d'institutions œuvrant dans ce domaine.

14. Les autres organismes ayant manifesté leur intérêt pour le programme de relais multiplicateurs sont:

- La Chambre de commerce et d'industrie du Tadjikistan;
- La Chambre de commerce et d'industrie de Kostanay (Kazakhstan);
- La Chambre de commerce et d'industrie de la région nord du Kazakhstan.

15. Le programme a coopéré de façon étroite avec le PNUD en invitant ses bureaux nationaux à participer aux activités de diffusion de l'information dans leurs pays respectifs et en recommandant que certains organismes locaux deviennent des points de relais multiplicateurs. C'est ainsi que le bureau du PNUD en Ouzbékistan a récemment été ajouté à la liste de diffusion électronique du Point de relais multiplicateurs.

16. En 2005, le coordonnateur du programme s'est rendu en Ouzbékistan pour évaluer la mise en œuvre du programme et y associer davantage d'organisations. Il a organisé des tables rondes, des réunions et des débats afin de donner un aperçu du programme à la Chambre de commerce et d'industrie et au Centre de recherches économiques. Les milieux d'affaires ont manifesté un intérêt particulier pour la normalisation des échanges, l'énergie, les normes de qualité des produits agricoles ainsi que les conséquences sur l'activité des petites et moyennes entreprises.

IV. PUBLICATION DE LA NOUVELLE VERSION DU CD-ROM INTITULÉ «NORMS, STANDARDS AND PRACTICES FOR TRADE FACILITATION AND INTERNATIONAL BUSINESS»

17. En 2006, le Comité publiera la troisième version du CD-ROM de la CEE intitulé, «Norms, Standards and Practices for Trade Facilitation and International Business».

18. L'objectif de ce CD-ROM est de servir d'outil de référence à un grand nombre de destinataires issus à la fois des secteurs public et privé. Il donne un aperçu des activités, des recommandations relatives aux meilleures pratiques, ainsi que des règles et des normes établies par le Comité dans les domaines suivants:

- Promotion du commerce et aspects financiers;
- Recommandations relatives à la facilitation du commerce;
- Développement de l'industrie et de l'entreprise;
- Pratiques juridiques et commerciales internationales;

- Arbitrage;
- Politiques d'harmonisation et de normalisation des techniques;
- Normes de qualité des produits agricoles.

19. La nouvelle version du CD-ROM contient près de 700 documents en anglais, en français et en russe. Sa nouvelle interface permettra de transférer directement les futurs changements sur le site Internet de la CEE. Outil précieux pour assurer la diffusion et la promotion des activités du Comité, le CD-ROM est également remis aux participants aux ateliers sur le renforcement des capacités comme source d'information de base.
